

APPEL A CANDIDATURES :
Professeur invité

LEGISLATION RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Cycle	2e cycle - Master 1 - Ecole supérieure des sciences fiscales (ESSF).
Cursus concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Executive Master en Sciences Fiscales, • Executive Master en Droit Fiscal Européen et international
Obligatoire ou optionnel	Obligatoire en 1 ^{er} année <ul style="list-style-type: none"> • Exective Master en Sciences Fiscales • Executive Master en Droit Fiscal Européen et international
Volume horaire	30 h
Crédits ECTS	3
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Quadrimestre	1er quadrimestre
Organisation	Horaire décalé <ul style="list-style-type: none"> • De 18h00 à 20h30

Contexte institutionnel

ICHEC Brussels Management School s'inscrit dans la tradition des grandes écoles de management et propose plusieurs programmes de formation en gestion : en cours du jour ou du soir, en formation initiale ou continue. L'ICHEC dispense un **enseignement de type long et de niveau universitaire** ; il forme ses étudiants à devenir des managers responsables et ouverts au monde. Notre identité se définit par une **vision ambitieuse, une mission et des valeurs** <https://www.ichec.be/fr/pourquoi-lichec> Cette ambition se traduit entre autres par l'obtention de labels prestigieux qui attestent de la valeur de l'institution sur la scène nationale et mondiale mais aussi par le souci constant d'amélioration soutenu par l'ensemble du personnel ; la **qualité** et la **recherche** sont au cœur de notre développement.

L'ICHEC est un département de la Haute Ecole « ICHEC-ECAM-ISFSC ».

Objectifs généraux

Le cours de législation comptable est le complément naturel du cours d'impôt des sociétés, la base imposable se définissant par rapport aux éléments du bilan et du compte de résultat, soit pour en suivre le régime, soit pour s'en écarter mais dans tous les cas, la parfaite connaissance de cette législation permet une meilleure maîtrise de l'impôt des sociétés. L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec les dispositions légales de cette matière, les avis de la commission des normes comptables et le schéma des comptes annuels, ce triptyque constituant les outils de base du domaine comptable ; l'étudiant doit être capable au terme du cours de comprendre le contenu des rubriques du bilan et du compte de résultats et d'en retrouver les origines légales (Code de droit économique, Code des sociétés et associations, arrêtés d'exécution et plan comptable minimum normalisé).

Contenu

Le cours de 30 heures se répartit en 12 séances de 2h30.

Le plan du cours consiste à suivre le plan des comptes annuels et, pour chaque rubrique, la systématique suivante : contenu de la rubrique, valeur d'acquisition, ajustements de valeur à la hausse et à la baisse, revenus ou charges liées à cette rubrique, impacts de la cession. Préalablement à cet exposé systématique des rubriques principales du bilan et du compte de résultats, une introduction est donnée sur le cadre légal de la comptabilité, les dispositions relatives à l'adoption des comptes par les organes sociaux, aux principes d'une comptabilité probante, exhaustive, consistante, au principe de continuité, qui sont les notions fondamentales.

A noter également qu'il y a lieu de respecter le cahier des charges ITAA pour ce cours (voir fiche ITAA en annexe)

Profil souhaité

Titres requis :

Le candidat ou la candidate :

- Est titulaire d'un diplôme de niveau Master (droit, économie, ...)

Compétences en matière d'enseignement :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires et s'impliquer dans leur construction.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir relatif à sa discipline.
- Actualiser ses connaissances et ses pratiques.
- Porter un regard réflexif, éthique et interdisciplinaire sur ses connaissances scientifiques et son enseignement.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire en partageant la responsabilité collective de la formation.
- Disposer d'aptitudes pédagogiques :
- Planifier le cours et concevoir des dispositifs d'enseignement.
- Construire avec les étudiants un contexte relationnel propice à l'apprentissage.
- Utiliser les outils d'évaluation adaptés à l'enseignement dispensé et promouvoir la réussite des étudiants.
- Ancrer les contenus et les démarches dans la réalité professionnelle visée par la formation.

Compétences linguistiques :

- Maîtrise parfaitement le français

Atouts :

- Dispose d'une expérience professionnelle de minimum 5 ans dans le secteur.

Conditions de travail

- Fonction : Professeur-invité (F/H/X)
- Volume de la charge : 30h
- Entrée en fonction : à partir de septembre 2023
- Le profil du candidat déterminera le type de contrat (personnel employé/personnel statutaire) ou de convention (statut indépendant), compte-tenu de l'expérience valorisable

- Rémunération barémisée ou, le cas échéant, rétribution selon un tarif horaire de 100€/heure de cours.
- Lieu de travail : majoritairement sur le site Montgomery ; des déplacements sur le campus d'Anjou (Bruxelles) sont toutefois possibles.
- Avantages pour le personnel sous contrat d'emploi :
 - Rythmes académiques de l'enseignement supérieur, régime de congés favorable, remboursement des frais de déplacement domicile-lieu de travail pour les membres du personnel sous contrat de travail en cas d'utilisation des transports publics

Dépôts des candidatures

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Honoré Sebahire, selon les modalités suivantes :

- Un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation
- Date limite de dépôt : 31 mai 2023
- Par courrier électronique : honore.sebahire@ichec.be

Politique d'égalité des chances

La Haute Ecole « ICHEC-ECAM-ISFSC » a adopté le « Gender Equality Plan » dont l'ICHEC est pleinement partie prenante : <https://www.ichec.be/fr/pourquoi-lichec>. La politique de gestion du personnel de l'ICHEC repose sur la diversité et l'égalité des chances. Les candidats sont engagés en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions ou de leur handicap. Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec M. Honoré Sebahire (honore.sebahire@ichec.be) et soyez assuré/assurée de la confidentialité de cette information.